

Création d'un Conseil local en santé mentale

Lors de l'assemblée plénière de son Contrat local de santé, sous le pilotage de M. Arnaud Simion, 1er Adjoint à Mme le Maire délégué aux Solidarités humaines, à l'accompagnement à l'emploi, à la santé et aux relations avec le monde combattant, la Ville de Colomiers a lancé un Conseil local en santé mentale, en présence de nombreux partenaires, parmi lesquels l'Agence régionale de santé Occitanie.

Le Conseil local en santé mentale fédèrera les acteurs, répondra aux problématiques rencontrées, favorisera le mieux-vivre ensemble, permettra de développer des actions spécifiques à destination des acteurs du territoire et des habitantes et des habitants.

le tout afin de mieux prendre en charge les citoyennes et les citoyens

remerciement à l'ensemble des partenaires

accès au soin pour toutes et tous

Perspectives 2022 :

CLS 2019-2022, 2014-2018

réflexion CLS métropolitain, enquête courant 2022

création d'un observatoire régionale en santé mentale

deux groupes de travail évidents: SIMS

axe fort : santé mentale des enfants et des jeunes

parcours en santé mentale, en lien avec la CPTS, qui vise à faciliter l'accès aux soins

Votre contact

Dimitri Foltran

Direction de la communication

05 61 15 24 42

dimitri.foltran@mairie-colomiers.fr